

Communiqué de presse

Sujet	Proposition du Conseil fédéral pour une clause de sauvegarde
Pour tout renseignement	Martin Bäumlé, tél. +41 79 358 14 85 Tiana Angelina Moser, tél. +41 76 388 66 81
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél +41 31 311 33 03, Courriel suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	6 décembre 2015

Les Vert'libéraux soutiennent la proposition du Conseil fédéral pour une clause de sauvegarde

Les Vert'libéraux se sont déjà prononcés lors de la consultation en faveur d'une clause de sauvegarde pour mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse. C'est la seule manière de réaliser l'article constitutionnel 121a sans tracasseries administratives et sans causer de dommage à l'économie. Les Vert'libéraux soutiennent donc en toute logique la proposition présentée vendredi dernier par le Conseil fédéral.

Il est évident pour les Vert'libéraux que la Suisse a besoin des accords bilatéraux avec l'UE. Seul un accès sans restriction au marché européen permet à nos entreprises d'affronter la concurrence dans un environnement économique très compétitif et de rester à la pointe au niveau international. Il ne fait donc aucun doute pour les Vert'libéraux que le Conseil fédéral doit essayer de trouver une solution à l'amiable avec l'UE. Si aucun accord ne pouvait être obtenu avec l'UE, l'introduction unilatérale d'une clause de sauvegarde est envisageable.

Les Vert'libéraux estiment également indispensable que le Conseil fédéral explore dans une prochaine étape des mesures pour exploiter le potentiel de main-d'œuvre en Suisse même. Les Vert'libéraux attendent du Conseil fédéral qu'il prenne enfin des mesures pour concilier vie professionnelle et familiale, intégrer les travailleurs plus âgés sur le marché du travail ou encore former davantage de personnel qualifié dans le domaine de la santé.